

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

PANO

alban

Elu départemental/Drôme (26)/conseiller départemental

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 16/05/2022 16:36:24

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/05/1985

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Metro France de 12/2015 à 05/2021 Chargé de clientèle	2015 : 21 266 € Net 2016 : 24 893 € Net 2017 : 21 469 € Net 2018 : 29 252 € Net 2019 : 34 516 € Net 2020 : 30 745 € Net 2021 : 9 753 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Adjoint au maire depuis le 06/2020	2020 : 3 115 € Net 2021 : 4 776 € Net
maire depuis le 02/2022 Commentaire : montant perçu correspondant à fevrier, mars et avril	2022 : 3 588 € Net
conseiller communautaire délégué depuis le 03/2022 Commentaire : montant perçu pour la periode de mars et avril	2022 : 599 € Net

Observations

Je soussigné alban pano certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 16/05/2022 16:36:24

Signature : alban pano